

ASSEMBLÉE NATIONALE

12 juillet 2013

MODERNISATION DE L'ACTION PUBLIQUE TERRITORIALE ET AFFIRMATION DES
MÉTROPOLES - (N° 1216)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

AMENDEMENT

N° 902

présenté par
M. Dussopt

ARTICLE 12

À la fin de l'alinéa 27, substituer au mot :

« territoire »

les mots :

« ressort territorial ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement de précision.